

Conception réalisation selon la procédure du dialogue compétitif pour la réhabilitation et la rénovation énergétique de 490 logements répartis sur trois sites

Dialogue compétitif.

Nombre d'opérateurs envisagé : 3.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : 1- garanties et capacités techniques et financières, 2- capacités professionnelles, 3-adéquation des moyens au projet

Critères d'attribution :

Offres économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

1. prix - Pondération : 40.

2. valeur technique du dossier technique se décomposant en sous critère :- Pondération : 45.

3. valeur technique du dossier technique se décomposant en sous critère :

-sous critère 1 : projet architectural et technique proposé (qualité du dossier, exhaustivité des solutions, réponse aux objectifs de performance énergétique et aux besoins énoncés) - Pondération : 25.

4. valeur technique du dossier technique se décomposant en sous critère :

- sous critère 2 : valeur organisationnelle de la mission (méthodologie de gestion des nuisances, des travaux en site occupés, maintien des locataires dans leur logement au cours des travaux, prise en charge de la problématique amiante - Pondération : 15.

5. valeur technique du dossier technique se décomposant en sous critère :

- sous critère 3 : la méthodologie de vérification des résultats sur lesquels l'entreprise s'est engagée et les actions correctives envisagées en cas de non-respect des exigences - Pondération : 5.

6. logique de planification et délais détaillés par phase (conception, travaux, suivi) - Pondération : 10.

7. le coût global d'utilisation (rentabilité, durabilité des solutions, temps de retour sur investissement, etc.)- -Pondération : 5.

Une prime sera versée aux candidats, son montant est fixé à 105 000.00 EUR (H.T.)

Pour l'appréciation des offres, chaque critère sera évalué sur une échelle de notation (1 à 5), 5 étant la note la plus élevées. Ces notes seront ensuite affectées des pourcentages indiqués.

Valeur financière = 50 %

IMMEUBLE DE 20 LOGEMENTS - Résidence sociale de 14 places, 6 logements familiaux et local d'activité

Marché à procédure adaptée

La sélection du groupement de conception-réalisation se déroulera en deux phases :

1ère phase : Recensement des candidatures et sélection de 3 équipes sur dossier.

2ème phase : Rencontre avec les candidats par la commission d'appels d'offres

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux :

- Le Programme d'opération signé ;
- l'Acte d'engagement ;
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat est en règle avec ses obligations fiscales et sociales (modèle joint au présent dossier) ;
- Un mémoire technique précisant les moyens que le candidat se propose de mettre en œuvre pour exécuter l'opération ;
- Références dans l'exécution de missions similaires en constructions industrialisées.

Critères d'appréciations :

Les candidats seront sélectionnés à partir des critères suivants :

- Equipe de conception/réalisation
- Délais de réalisation estimés
- Honoraires en pourcentage
- Références similaires en procédés industrialisés
- Performance énergétique et environnementale

Les critères d'élimination seront les suivants :

Candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés, dûment remplis et signés ;

Candidats n'ayant pas fourni de mémoire technique et la liste de ses références.

L'offre sera retenue en fonction des critères suivants et des pondérations suivantes :

Valeur Technique 50 %

Valeur Financière 50 %

Valeur Technique = 50 %

Installation et moyens de : moyens humains internes et externes spécifiques au projet, moyens matériels spécifiques à l'exécution, hygiène et sécurité de chantier, , références similaires

Mode opératoire envisagé : Analyse technique, méthodologie spécifique au projet, respect de la charte chantier à faibles nuisances, performance énergétique et environnementale.

La valeur technique sera appréciée en exploitant les documents, informations contenues dans le mémoire , les concurrents se verront attribuer les notes suivantes :

pas de réponse : ELIMINATOIRE

1 : très insuffisant

2 : Insuffisant

3 : Suffisant

4 : Satisfaisant

5 : Très satisfaisant